



O.D.G. ASSOCIATION DES VITICULTEURS D'ALSACE

Organisme de Défense et de Gestion des Appellations

Maison des Vins d'Alsace ● 12 avenue de la Foire aux Vins  
B.P. 91225  
● 68012 COLMAR Cedex

Info@ava-aoc.fr - www.monaoc.com

O.I.A.L

Organisme  
d'Inspection des  
Appellations d'Alsace  
et de Lorraine

## RAPPORT DE CONSTAT

Je soussigné ..... Jacques NOBLESSE ..... certifie  
avoir constaté ce jour chez ...M<sup>r</sup> HUGEL.....  
~~viticulteur~~, producteur-négociant, cave ~~coopérative~~ (1)

la récolte de :

Mention	Appellation	Cépage	Volume	T.A.V.N.(*)
SCN	ALSACE	GW	13hl	26° 5

Le(s) volume(s) correspondant pourra(ont) prétendre à la(aux) mention(s) précisée(s)  
ci-dessus à condition :

- de ne pas avoir été chaptalisé,
- d'avoir été soumis aux examens organoleptiques des contrôles externes.

Fait à ...Colmar....., le ...22/10/08.....

Signature du producteur

Signature de l'agent ou du  
Contrôleur Qualité de l'O.I.A.L.

- (1) rayer les mentions inutiles
- (2) Titre Alcoométrique Volumique Naturel (conversion à 16,83 g/l)